

UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

42, Bd Victor Hugo - 04000 DIGNE-LES-BAINS Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19

Mail: cgtsantesocial04@gmail.com



ON SE MOBILISE!

La ministre de la santé et des affaires sociales, Marisol Touraine, se vante du retour à l'équilibre du fameux « Trou de la sécu ».

La pilule a du mal à passer!

Elle prévoit encore pour l'assurance maladie une économie de 4.1 Milliards € et de nouveaux cadeaux au patronat par le biais d'exonérations de cotisations (600 Millions €) sans contreparties.

La loi santé avec les GHT (Groupement Hospitalier de territoire) et les GCS (Groupement de Coopération Sanitaire), va favoriser les délocalisations, les restructurations, fusions/absorptions...

La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales (29 Milliards € d'ici 2017) provoque un désengagement de ces dernières dans nos secteurs.

Aujourd'hui cela suffit, il faut que cela change!!!

LA CGT EXIGE NOTAMMENT:

- L'arrêt des projets nocifs purement comptables allant à l'encontre des personnels et des usagers.
- Un budget de la sécurité sociale permettant de satisfaire les besoins de la population en matière d'accès aux soins et aux services sociaux.
- Des effectifs en personnel qualifié en adéquation avec la charge de travail.
- De réelles augmentations de salaires.
- Une réelle démocratie sociale dans les entreprises et les établissements.
- La prise en compte réelle de la pénibilité.
- Une réelle application des 35 heures pour envisager la mise en place des 32 heures.
- Un véritable financement pérenne de nos établissements et hôpitaux.
- La titularisation et la pérennisation de tous les emplois précaires.



Notre système de santé et de protection sociale est en danger!

Les conséquences sont désastreuses tant pour les agents et les salariés du secteur de la Santé et de l'Action Sociale que de ceux de la protection sociale.

Pour les salariés et les agents, les restrictions budgétaires entraînent suppressions de postes, gel des salaires, directions communes, projets de fusions, mutualisations, des services ou structures menacés ou pire fermés... Ces restrictions dégradent fortement les conditions de travail des personnels des deux secteurs (augmentation des Risques Psycho-Sociaux, des maladies professionnelles, des Accidents du Travail, des invalidités...).

La population est directement victime des choix du gouvernement qui se détourne ainsi de ses obligations en matière de protection sociale et de santé. La baisse et l'éloignement du niveau de service rendu à la population, que ce soit en termes de proximité ou de qualité des soins, auront un impact direct sur la possibilité de se soigner.

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PREFECTURE DE DIGNE LE 8 NOVEMBRE A 11H00